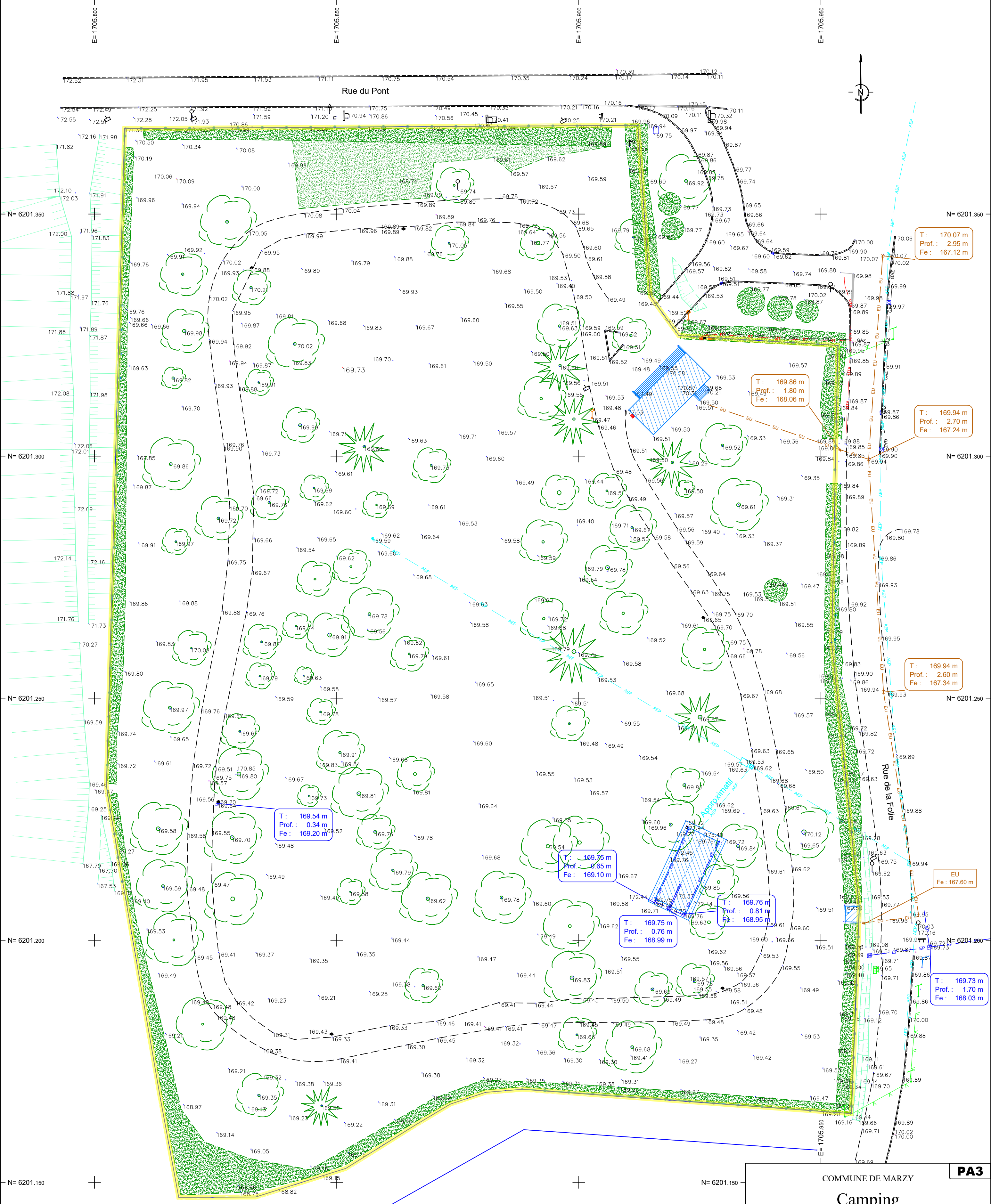




NOTA :
Les limites sont définies d'après les éléments du RFU versé par M. Jean ROLAND le 07/11/2017.
Le nivellement est rattaché au système NGF IGN69 par GPS.
Le système de coordonnées planimétriques est rattaché au système RGF 93 (CC47) par GPS.
Aucune recherche n'a été effectuée concernant la présence éventuelle de réseaux enterrés dans la zone du levé. Seuls les éléments visibles au moment des opérations topographiques ont été relevés.
Les informations sur les réseaux résultent de l'application des plans fournis par les concessionnaires. Elles sont non exhaustives et fournies à titre indicatif.
Aucune investigation complémentaire (détection de réseaux et/ou sondages) n'a été réalisée.
Il conviendra avant réalisation de tout travaux de prévoir des sondages afin de connaître la position réelle des réseaux.
Les distances sont mesurées à l'horizontal.

Légende:

- Application cadastrale figurative
- Limite de propriété bornée le 06/11/2017 par M. Jean-Paul RAQUIN sous la référence DS 10371
- Clôture
- Talus
- Haie
- Arbres existants
- Panneau de signalisation
- Réseau d'Eau potable (AEP)
- Poteau incendie

- Périmètre du projet
- Réseaux d'Eaux Pluviales
- Réseaux d'Eaux Usées
- Réseau électrique souterrain basse tension
- Réseau électrique souterrain haute tension
- Coffret électrique
- Réseau gaz
- Coffret gaz
- Réseau télécom
- Eclairage

COMMUNE DE MARZY

PA3

Camping
"Les Berges de la Loire"
Plan de l'Etat Actuel des Lieux

010203040

Echelle : 1/500 - Format A2

GEOMETRES EXPERTS
DIJON
GIEN/PINOT

SELARL Cabinet GIEN PINOT
Géomètres-Experts Associés
41, rue de Mulhouse - 21000 DIJON
contact@gp-geometres.com

D23.251Mreproduction réservée

MEMORANDUM DES INTERVENTIONS

Date	Nature	Intervenant	Indice
19/09/2023		MX	